

Différenciation pédagogique par la tâche

La différenciation par la tâche propose de mettre en place des ateliers de soutien, de besoin ou de choix, d'entraînement ou d'approfondissement dans lesquels les activités personnalisées et adaptées sont proposées en fonction des besoins évalués de chacun. Les élèves ne travaillent pas forcément tous sur une même activité ni même dans la même discipline. Ce type de différenciation par la tâche, a son intérêt à certains moments, mais il ne doit pas dévier vers des groupes de niveaux qui privent les élèves les plus faibles du dialogue avec d'autres et de la perspective d'apprentissage qui leur est offerte dans cet échange.

Le maître au quotidien peut ainsi mettre en place :

- Des ateliers de soutien

La pratique des actions de soutien doit, en règle générale, être assurée par les maîtres dans leur classe. Ce temps de soutien pourra exister :

- soit pendant la séquence d'apprentissage en étant plus présent en tant qu'enseignant, en donnant plus de temps, d'aides matérielles, en utilisant différents canaux d'information, en différenciant les tâches données dans un temps limité,
- soit pendant une séance supplémentaire pour un petit groupe identifié. Après un apprentissage (avec des objectifs explicités aux élèves) et une courte évaluation pour tous (différée dans le temps, différenciée des exercices d'application mais sur des tâches équivalentes, sans aide, et sans stress), ce petit groupe est défini avec des besoins par rapport aux compétences de base visées (il n'est pas défini à priori, et si les résultats à l'évaluation ne sont pas positifs pour un grand groupe, il faudra questionner l'enseignant et non les élèves...). La classe pourra être organisée de la façon suivante :
 - un grand groupe en activités autonomes
 - un groupe de soutien, où l'enseignant (lui et personne d'autre, car c'est lui le spécialiste) proposera un travail sur les compétences de base de l'apprentissage initial.

- Des groupes de besoin

Ce sont des groupes d'élèves dont **les besoins** sont **identifiés**, avec des **objectifs d'apprentissage précis** et **variables** au cours de l'année. Leur mise en place est facilitée à l'école par la collaboration avec le RASED ou grâce aux dotations horaires spécifiques en collège.

La constitution de groupes de niveaux fonctionnant de façon permanente ne répond pas à cette logique. Ces groupes de besoin ont pour but d'aider des élèves qui éprouvent des difficultés dans des contenus disciplinaires comme le français ou les

mathématiques, tout en permettant aux autres élèves d'avancer à leur rythme. Ces temps de différenciation pédagogique, peuvent apparaître dans l'emploi du temps, dans un créneau disciplinaire.

Pratiquement, à titre d'exemple, la classe pourra être organisée en trois groupes pour travailler la même compétence :

- Groupe A : Apprentissage à reprendre
- Groupe B : Apprentissage à consolider
- Groupe C : Apprentissage à approfondir

Au niveau des enseignants, **la composition des groupes** doit se gérer dans le double souci **de répondre aux besoins de l'élève sans jamais le dévaloriser**. Ces groupes doivent avoir **une durée de vie limitée**.

Au niveau des contenus, ils sont limités généralement aux deux disciplines fondamentales, français et mathématiques et plus particulièrement aux domaines déficitaires apparus lors des évaluations. La liste des compétences, non exhaustive, se centrera en priorité sur les compétences et savoirs inscrits dans le socle commun.

L'enseignant dans la classe travaille plus spécifiquement avec un groupe d'élèves sur les besoins et les compétences identifiés. Les autres élèves travaillent en autonomie ou avec un autre enseignant, en décroisement par exemple.

- **D'autres groupes éventuels** (atelier de remédiation, pédagogie du contrat, décroisement, ...)

Les ateliers de remédiation sont utilisés pour offrir un enseignement supplémentaire sur une notion donnée à celle, à celui ou à ceux qui en ont besoin. Le terme *remédiation* a une connotation médicale : remédier, c'est donner un remède. Dans un contexte scolaire, on entendra par remédiation « l'acte pédagogique qui doit permettre à l'enseignant(e) de porter remède à des lacunes détectées dans les connaissances de base des élèves. Elle dépasse le simple soutien; il s'agit d'une reprise systématique d'apprentissages jugés fondamentaux, qui n'ont pas été réussis et sans lesquels d'autres apprentissages ne peuvent être construits. » (Bordas). C'est un processus qui vise la mise en place d'activités aidant les élèves à s'améliorer à la suite d'une activité d'évaluation formative située à la fin d'un apprentissage. Cette démarche prévoit de remédier aux difficultés éprouvées par les élèves grâce à des activités spécifiques qui permettent d'adopter un autre angle d'apprentissage ou d'expliquer de nouveau, en plus petits groupes, en utilisant des outils différents qui n'avaient pas forcément été utilisés lors de l'approche initiale.

Le contrat d'apprentissage est un outil efficace auquel les enseignantes et les enseignants peuvent recourir pour guider les élèves dans leur choix d'étude autonome. Le contrat d'apprentissage conclu entre l'élève et l'enseignante ou l'enseignant devrait préciser le contenu de l'étude, les stratégies utilisées, les ressources, les productions à réaliser et l'échéancier. Beaucoup de contrats d'apprentissage fournissent aussi aux élèves l'occasion de choisir, en partie, ce qui doit être appris, les conditions de travail et la manière dont l'information doit être appliquée ou présentée.

Le décroisement consiste pour les élèves à changer de classe pour des activités spécifiques encadrées par un autre enseignant que leur enseignant habituel. Afin de mieux tenir compte du rythme et du niveau des élèves, il est possible d'organiser des groupes pour certaines disciplines, sur la base d'échanges de service et de compétence entre les enseignants.

Cette organisation permet à l'élève, d'une part de conserver un enseignant et un groupe classe comme référents pendant une partie du temps scolaire, d'autre part de bénéficier d'enseignements adaptés à son rythme d'apprentissage.

<http://p.birbandt.free.fr/PERRENOUD/Perrenoud%20decloisonnement.htm>

Le maître a également la possibilité de faire varier la quantité de travail : non pas en proposant des « suppléments » aux plus rapides, mais en leur proposant des situations d'approfondissement.

- Inventer une tâche du même type que celle effectuée, la proposer à un camarade (retournement)
- Modifier la tâche à effectuer en agissant sur une variable de la consigne

Plutôt que de proposer des activités plus difficiles aux élèves, l'enseignant doit s'assurer qu'il leur propose des activités plus complexes.

Pour les élèves en difficulté, il s'agit d'alléger certaines dimensions de la tâche pour mieux centrer l'attention des élèves sur l'objectif que l'enseignant juge prioritaire. Proposer des tâches « épurées », ciblée sur une seule compétence sans renoncer aux objectifs visés pour tous les élèves.

- Les contenus : niveaux de difficultés, données supplémentaires, les consignes, la quantité des travaux, la longueur des textes
- Les outils d'apprentissage : utilisation d'outils d'aide comme les sous-mains, les affichages, les cahier-outil, le matériel de manipulations
- Les supports d'apprentissage : support auditif, visuel, CD
- La gestion du temps : durée, rythme, fréquence

La différenciation pédagogique n'est pas une fin en soi mais un moyen. Le but de sa mise en place est, plus que lutter contre l'échec scolaire, d'amener chaque élève à aller le plus loin possible au maximum de ses potentialités.